

# Entre deux Lacs

Rivière-Bleue - Volume 48, Numéro 3 - Novembre 2023



## Dans ce numéro :

Page 3	Chronique municipale	Page 8	Des nouvelles de votre biblio
Page 4	Service des loisirs La Vieille Gare	Page 9	Chronique de la Gare
Page 5	Fabrique	Page 10	Le Club d'artisanat Riverain
Page 6	Club de Randonnées Appalaches	Page 11	Club optimiste Petites annonces
Page 7	FADOQ	Page 15-16	Calendriers

## Mot du comité du journal

Nous vous rappelons que notre journal est aussi disponible sur le site Internet de la Municipalité au [www.riviere-bleue.ca](http://www.riviere-bleue.ca). Vous y trouverez les textes avec les photos en couleurs. Vous cherchez un article d'un mois précédent? Vous pouvez le retrouver sur le site puisque nous conservons les publications des dernières années.

Si vous connaissez quelqu'un de l'extérieur qui aimerait recevoir une copie de notre journal, faites-lui connaître cette possibilité. C'est une excellente façon de savoir ce qui se passe chez nous.

Merci de favoriser la diffusion auprès de nos anciens citoyens.

*Denis Landry pour le Comité du journal*

---

### JOURNAL ENTRE DEUX LACS

32, RUE DES PINS EST

RIVIÈRE-BLEUE (QUÉBEC) G0L2B0

PUBLIÉ MENSUELLEMENT PAR LA MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-BLEUE EN 220 EXEMPLAIRES

PHOTOCOPIÉ À LA MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-BLEUE

DÉPÔT LÉGAL À LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

### COMITÉ INFORMATION

CHRISTIANE ROY, CONSEILLÈRE RESPONSABLE

VANESSA LANDRY, MONTAGE ET IMPRESSION

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : LAURETTE BEAULIEU, DENIS LANDRY,

HUGUETTE MASSÉ ET CHRISTIANE ROY

MEMBRE DE L'ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

### DATE DE TOMBÉE :

Prochaine tombée du journal : 1<sup>er</sup> décembre 2022

Pour une publication le : 20 décembre 2022



## La Municipalité vous informe :

1<sup>er</sup> mardi Séance du conseil municipal  
2<sup>e</sup> lundi Séance de la MRC

**PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**5 DÉCEMBRE 2023 À 19 H 30**

### HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi au jeudi 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30  
Vendredi 8 h à 12 h

Courriel : [info@riviere-bleue.ca](mailto:info@riviere-bleue.ca)  
Site Web : [www.riviere-bleue.ca](http://www.riviere-bleue.ca)  
Téléphone : 418-893-5559

## Chronique municipale



Voici le résumé des principaux sujets et résolutions du conseil pour le mois de novembre 2023.

### Résolutions :

- Autorisation de dépôt d'une demande d'aide financière au programme de vitalisation de la MRC de Témiscouata.
- Application du Règlement contre les chiens dangereux.
- Avis de Motion - Règlement d'emprunt pour différents travaux dans l'église pour un montant de 455 375,00\$
- Projet de règlement numéro 2023-456 décrétant

- un emprunt pour différents travaux dans l'église au montant de cinq cent mille dollars (455 375,00\$)
- Avis de motion - Modification à l'échelle de tarification et à la politique de location
- Projet de règlement numéro 2023-457 Modifiant la politique de location des biens et services et établissant une nouvelle échelle de tarification
- Appropriation des surplus 2022 produits aux différentes réserves
- Aide aux entreprises - Ferme Marie Bob pour le maintien d'emplois;
- Entente de location - Âge d'or - 2024
- Entente pour le colombarium
- Loi 25
- Contribution au programme de subvention de la MRC pour la Gare de Rivière-Bleue.
- Collaboration Conseil municipal et Comité d'embellissement - plant d'arbres en cours avant et latérale
- Politique de réservation, d'utilisation et de location de salles
- Maintien du service d'urgence 24 h du CLSC de Pohénégamook
- Achat d'un photocopieur
- Équilibrage du rôle d'évaluation municipal
- Engagement d'un préposé à la restauration - Monsieur Alain Caron
- Adoption d'une résolution de demande d'aide financière pour mettre en place la gouvernance du réseau automatisé de stations de lavage interconnectées aux débarcadères automatisés sur le territoire de la MRC de Témiscouata
- Entente entre la Municipalité et le CHSLD de la Villa de la Rivière pour mesures d'urgences

Le texte de ces procès-verbaux se trouve sur le site WEB de la Municipalité de Rivière-Bleue à l'adresse suivante : [www.riviere-bleue.ca](http://www.riviere-bleue.ca).



## Service des loisirs

### Marche Pierre Lavoie

La Grande Marche Pierre Lavoie a eu lieu dimanche le 15 octobre dernier. Malgré le temps pluvieux ce sont plus de 80 personnes qui se sont déplacées pour marcher avec nous. Madame Isabelle Soucy a ouvert l'activité en proposant aux personnes présentes un réchauffement de style Zumba. Après la marche une collation et des prix de présences attendaient nos marcheurs. Dans la catégorie jeunesse Eva Pelletier s'est mérité un ballon de soccer et Lyvia Pelletier un ballon de basket. Pour ce qui est des tirages adultes,



Monsieur Dany Fortin a remporté une passe annuelle pour aller voir le Frontalier et Monsieur Jean O'Leary une passe familiale pour le patin. Mentionnons également l'implication du club Appalaches et de Monsieur Denis Bouchard pour l'organisation de cet événement. Merci à tous ce fut un succès grâce à chacun d'entre vous!

*Marie-Ève Nadeau,  
Adjointe de direction*

### Soirée Halloween

Cette année, la municipalité a décidé d'innover un peu pour la fête d'Halloween. En effet, quelques membres du conseil et employés se sont déguisés et ont distribué des bonbons et surprises aux enfants. Sur place, les enfants pouvaient même prendre un petit bouillon de sorcière concocté par notre conseillère Madame Christiane Roy.



Les pompiers ont également distribué des bonbons et effectué une surveillance dans les rues de la municipalité.

Ce fut une très belle soirée! Merci à tous ceux qui sont venus nous rendre une visite!

*Marie-Ève Nadeau,  
Adjointe de direction*



## La vieille Gare

### Corporation du patrimoine Club d'artisanat Riverain



Nous sommes heureux de vous convier à notre souper bénéfique de Noël le 18 novembre à 17 h 30 au Complexe sportif de Rivière-Blonde. Délices du temps des Fêtes, animation musicale au menu et soirée dansante.

Les bénéficiaires de cette soirée contribueront à garder bien vivant ce patrimoine bâti centenaire qu'est notre gare. Votre soutien et votre présence seront un encouragement précieux au travail mené par la Corporation depuis plusieurs années.

Les cartes sont en vente à la Pharmacie Gabrielle Ouellet, auprès des membres de la Corporation du Patrimoine et du Club Riverain, ou [info@garederivierebleue.com](mailto:info@garederivierebleue.com).

Gare à notre patrimoine!

*Francine Gauthier coordonnatrice,  
Corporation du Patrimoine*

## Fabrique

### La fête des fidèles défunts

C'est le dimanche 5 novembre dernier que nous avons eu la commémoration des fidèles défunts. Ce fut une occasion de prier pour ceux qui sont décédés et de demander à Dieu de les accueillir.

La foi catholique nous enseigne en effet que la mort n'est pas la fin, mais le passage vers la vie éternelle. En ce sens la commémoration des fidèles défunts a une signification profonde pour l'Église, car elle exprime précisément cette croyance en la vie éternelle et la communion des saints.

Pour l'occasion, les familles des décédés ayant eu une funérailles ou une célébration de la parole étaient invitées à venir déposer un cierge identifié au nom du défunt en avant de l'église. Ces défunts sont :

Émilienne Gagné St-Pierre, Marielle Soucy, Marcel Marquis, Noëlla Dubé Massé, Alice Pelletier Bossé, Marina Théberge, Reinet Gagné, Gilbert Lévesque, Jean-Paul Morneau, Jean-Baptiste Thériault, Stéphane Michaud, Denis Lévesque, Francis St-Pierre, Lynda Plourde et Laurette Côté Tanguay.

Le cierge pascal a été allumé en mémoire des personnes suivantes inhumées dans notre cimetière : Rose-Aimée Boutet Lamarre, Gilbert Brousseau, Marie-Berthe Cantin Dubé, Guy Daudelin, Marie-Anne Daudelin Landry, Mireille Dubé Daudelin, Normand Dubé, Yvon Lévesque, Gilles Pelletier, Aline Samson Bunt, Raymond Bunt et Hélène Simard.

Ayons une pensée spéciale pour ces défunts.



### Rappel: La campagne annuelle de financement se continue

Plusieurs ont déjà contribué généreusement. D'autres le feront sans doute dans les prochaines semaines. Si vos moyens sont plus limités, vous pouvez donner selon votre capacité, toute contribution est la bienvenue. Nous comptons sur votre appui en payant la capitation pour continuer à offrir les services paroissiaux. Les dons que vous faites sont admissibles à des déductions d'impôt.

Vous voulez acheter un billet ou des billets supplémentaires pour les tirages de 2024? Communiquez avec le bureau de la fabrique ou auprès des marguilliers

### Postes de marguilliers

Dimanche le 3 décembre après la messe de 9 h 30, nous procéderons à l'élection de marguilliers. Deux postes de marguilliers seront à pourvoir. Il est important que tous les postes soient comblés. Vous voulez soutenir votre paroisse? Venez faire partie de l'équipe de l'Assemblée de fabrique et travailler au maintien des services pastoraux.

### Célébrations dominicales

Nous vous invitons à vous joindre à la communauté pour le rassemblement dominical. À Rivière-Bleue, les messes sont le premier et le troisième dimanche du mois à 9 h 30. Un stationnement est disponible du côté de la rue des Frontières Ouest et vous pouvez entrer par la porte de la rampe pour personnes handicapées.

### Messe de Noël

Cette année la messe sera à 19 heures. L'invitation est lancée à toute la population à se joindre à cette messe spéciale. Venez faire découvrir aux plus jeunes la beauté de cette célébration.

*Denis Landry pour l'Assemblée de fabrique*

## Randonnées Appalaches

### Une année très fructueuse pour le Club de randonnées Appalaches

Le 26 octobre avait lieu notre assemblée générale annuelle où tous les membres du conseil d'administration acceptaient de prolonger leur mandat: Marielle Landry présidente, Alain Bossé vice-président, Denis Landry trésorier, Dominique Samson responsable pour le Beau Lac, Denis Bouchard pour la Marche Pierre Lavoie et Marie-Hélène Lemieux secrétaire.



La suite est une invitation à constater la somme de travail réalisé en 2022 jusqu'en août 2023.

#### Nos sentiers :

Entretien régulier des Sentiers Bootlegger et Pointe à moitié : couper herbe (mi-juillet)

Abattage des arbres encombrants au sol sur tout le sentier Bootlegger et la Pointe à moitié au Beau Lac.

#### Parc nature du lac Long vs schéma d'aménagement

Les 2 municipalités ont passé une résolution pour que le Parc nature du lac Long soit inscrit dans le schéma d'aménagement de la MRC de Témiscouata. Les derniers travaux du Parc ont été complétés en début d'été : nouveaux panneaux, support à vélo, bancs.

L'aide financière de la MRC est de 3, 667,77\$ soit 50 % du projet Parc nature lac Long. Le rapport final a été fait et envoyé à la MRC.

Pour clore ce projet du Parc nature du lac Long, il y a eu le 4 juin l'inauguration du Parc nature avec les élus, les invités et les randonneurs. Et une surprise,

les chenilles de la livrée de la forêt se sont invitées (voir la photo de la coupure du ruban).

#### Protection du lac Long :

Être porteur du projet du Comité de protection du lac Long et suivi des travaux. La MRC a subventionné 7 000\$ soit 90 % de ce projet. Deux dépliants sont produits : Lac Long : Guide nautique du Lac Long et Choisir d'habiter au bord du lac Long. C'est l'OBV (Organisme du Bassin Versant du fleuve St-Jean) qui a vu à l'administration des factures. Le rapport final est produit par nous et envoyé à la MRC. Ces dépliants ont été distribués auprès des riverains et lors du tournoi de pêche de juin organisé par la Municipalité de St-Marc-du-lac-Long. Ils sont également disponibles au bureau municipal de Rivière-Bleue et St-Marc-du-Lac-Long ainsi qu'au Gaz bar 160 à Rivière-Bleue.

#### Protection du Beau lac :

Être porteur du projet du Comité de protection du Beau Lac.

Une demande est faite à la MRC, programme projets structurants pour améliorer les milieux de vie, volet intermunicipal du Beau Lac.

La MRC alloue au promoteur la somme maximale de 2 397 \$ pour procéder à l'expertise du Beau Lac, de la rivière Saint-François et du lac Pohénégamook.

Le versement de l'aide se fait sous forme de chèques à l'ordre de Club de randonnées Appalaches qui verra à payer les factures et en faire le rapport final.

#### Carte géoréférencée :

Une carte géoréférencée produite par Rando-Québec au coût de 1 150,32\$ est effective sur les Sentiers du Bootlegger. Avec un code-QR, les randonneurs qui la téléchargent se retrouvent facilement sur le parcours des Sentiers.

#### Sentiers 3 Frontières :

Démarche auprès de la Municipalité de Rivière-Bleue pour une continuité de l'utilisation du territoire public des Sentiers 3 Frontières auprès du ministère des Ressources naturelles et des forêts.

Résolution 23-08-146: Avis de renouvellement – Autorisation à aménager et entretenir un sentier de randonnée pédestre, MRC de Témiscouata

#### **Notre promotion :**

Promotion mensuelle dans le journal local E2L et sur le panneau-annonce de la municipalité,  
Publicité dans le guide tourisme Témiscouata dans la page Rivière-Bleue,  
Création d'événements sur Facebook de nos activités,  
Promotion sur le site web des Sentiers du Québec : Rando-Québec,  
Affichage de nos activités sur le tableau d'entrée du Parc nature,  
Inscription sur le site de la MRC et de la municipalité, section tourisme.

#### **Activités réalisées en 2020-2023 :**

**16 octobre 2022** : La grande marche Pierre Lavoie : accueil et inscription des participants  
**4 mars 2023** : Sortie nocturne aux Sentiers le Bootlegger 20 h,  
**4 juin 2023** : Inauguration du Parc nature du lac Long et journée des sentiers  
**30 juillet 2023** : Randonnée aux 3 Frontières du Festival Bootlegger 13 h 30  
On peut dire une année bien remplie.

Merci aux administrateurs pour votre engagement. Bienvenue aux personnes qui voudraient se joindre à nous. Un rajeunissement de l'équipe serait la bienvenue.

Merci spécial à Berthier St-Pierre qui a vu à l'entretien des Sentiers le Bootlegger et le Sentier Trois Frontières pendant près de 10 ans.

#### **Notre offre d'emploi est toujours valide pour l'entretien des sentiers.**

S'adresser à Marielle Landry au 418-893-2649.

#### **Grande Marche**

Le 15 octobre dernier plus de 80 personnes ont participé à la Grande Marche à Rivière-Bleue malgré une température défavorable. Organisée en collaboration entre le



Club de randonnées Appalaches et la Municipalité l'activité s'est déroulée dans une ambiance festive au grand plaisir des participants. Merci aux bénévoles, au Club de l'Âge d'or, aux administrateurs du Club et spécialement à Denis Bouchard qui est le responsable de cette activité au sein du Club. On se donne Rendez-vous en octobre 2024 pour la prochaine édition.

*Marielle Landry et Marie-Hélène Lemieux*

#### **FADOQ**



Cette année, le Club de l'Âge d'Or ne vous offre pas de souper de Noël. Nous nous reprendrons avec un brunch le dimanche 3 mars 2024 à l'occasion de la Fête de la Neige. Au plaisir de vous rencontrer.

Le tournoi de Curling prévu les 25 et 26 novembre a dû être annulé, faute de participants.

Lors de la dernière semaine d'octobre, des membres de votre C.A. participaient à une formation dédiée aux administrateurs des Clubs par la FADOQ provinciale. La FADOQ, c'est beaucoup plus que des rabais. Le réseau est le plus grand organisme d'ainés



du Canada. Un organisme à but non lucratif créé il y a 53 ans, regroupant 565 000 membres au Québec. Il y a des clubs régionaux et des affiliés dans plusieurs municipalités. Nous travaillons tous au bien-être de nos aînés et les gens du siège social, situé à Montréal, interviennent régulièrement auprès de différents ministères.

Actuellement, ils demandent au gouvernement de faire baisser l'impôt pour les retraités de retour au travail. Ils encouragent également une réduction des soins dentaires et des frais de lunettes pour les aînés, comme ça se fait déjà pour les enfants. Un organisme avec autant de membres met du poids auprès du gouvernement. L'objectif principal étant de conserver l'autonomie aux aînés.

Pour en savoir plus, consultez le site FADOQ.CA Joignez-vous à nous!

*Lise Bérubé, secrétaire  
Club de l'Âge d'Or de Rivière-Bleue*

## Des nouvelles de votre biblio

Du 20 au 26 novembre prochain aura lieu la 8<sup>ème</sup> édition de la Grande semaine des tout-petits. C'est le moment tout désigné pour faire de la petite enfance une priorité de société. Le thème de cette année est, s'élever ensemble pour le respect des droits des tout-petits !

Lancé durant la Grande Semaine des Tout-Petits, Le Rallye des bibliothèques vise à encourager les adultes à franchir le pas d'une ou plusieurs bibliothèques près de chez eux, avec un enfant et ainsi encourager le contact avec les livres. L'objectif est de promouvoir une saine habitude de lecture dès la jeune enfance pour mieux s'élever ensemble !

Une invitation de votre bibliothèque Jacques Langlais.

**-Règlements du concours**

**Période du concours :** Le concours se déroule dans les bibliothèques du Bas-Saint-Laurent du 20 novembre au 10 décembre inclusivement.

**Modalités de participation :** Un coupon de participation sera remis à chaque adulte qui visite une bibliothèque participante accompagné d'un enfant. - Le coupon devra être rempli et remis à la bibliothèque. - Le concours s'adresse aux résidents du Québec âgés de 18 ans ou plus au moment de l'inscription. Description du prix : - Grâce à la collaboration des bibliothèques et des équipes locales COSMOSS, un ensemble de livres jeunesse 0-5 ans sera tiré dans chacune des huit MRC du Bas-Saint-Laurent : Kamouraska, Rivière-du-Loup, Témiscouata, Les Basques, Rimouski-Neigette, La Mitis, La Matapédia et La Matanie. - Le prix devra être récupéré à la bibliothèque du lieu de résidence du gagnant.

**Tirage :** Le tirage au sort du gagnant aura lieu dans la semaine du 18 décembre 2023 parmi tous les coupons reçus d'une même MRC. Le tirage au sort aura lieu dans chacune des MRC sous la supervision de l'équipe COSMOSS.

Les gagnants seront contactés par téléphone. La personne gagnante pourra recevoir son prix à la bibliothèque de son choix.

**Prêt de livres numériques**

Connectez-vous à [pretnumerique.ca](http://pretnumerique.ca) pour emprunter gratuitement des livres numériques et audionumériques. Nombre d'emprunts maximum : 5  
Durée de prêt : 3 semaines

Il est possible de faire des suggestions d'achat sur le site Réseau Biblio du Bas-Saint-Laurent par courriel. Pour se faire, veuillez transmettre, le titre l'auteur, votre nom et votre numéro d'abonné. Bonne lecture!  
Horaire de la bibliothèque : les mardis soir de 18 h 30 à 20 h et les mercredis de 13 h à 15 h.

Venez donc découvrir nos nouveautés et un grand choix de volumes pour grands et petits.

Bonne lecture!

*Christiane Roy, responsable de la biblio*



## Chronique de la Gare

### Retour vers le passé

En parcourant nos archives, il nous arrive de trouver des faits, des anecdotes, des statistiques, en fait, de véritables trésors qui éclairent la vie d'autrefois à Rivière-Bleue. En voici un pour vous...

#### La C.A.R.T

#### Deuxième partie

La mise en place de la C.A.R.T. se voulait une réponse à la situation socio-économique du Transcontinental. Voici les constats faits par la coopérative lors de la parution du Plan.



La région se vide de sa population. Depuis 1961, on constate une diminution de l'ordre de 30% et un vieillissement de la population par rapport à celle du Québec. À cela s'ajoute une surreprésentation à l'assistance sociale représentant 15 % de la population. Pour le chômage, la situation est encore

plus grave. Selon le Centre de Main d'œuvre du Canada de Rivière-du-Loup, 1 068 individus du Transcontinental recherchaient un emploi en février 1977, représentant 40% de la population active. Cette main d'œuvre est composée de 500 journaliers, 160 ouvriers agricoles et 1 160 pour d'autres services.

*«Le taux de chômage dans la région est très élevé et la population à tendance à diminuer d'une façon alarmante : alors il faut agir.*

*La majorité de notre territoire (80%) est en forêt et nous avons une main d'œuvre forestière évaluée à 500 personnes. Un aménagement de cette ressource constitue sans doute la base du développement économique de notre région*

*Quant à l'agriculture, elle constitue une ressource essentielle à la survie d'une population... nous*

*devons consolider l'agriculture chez nous. Enfin, notre région a des attraits naturels évidents. De beaux paysages, des lacs en abondance et la tranquillité de la campagne sont autant de ressources que l'on peut partager avec les touristes »*  
Face à ces constats, le plan d'aménagement propose donc trois axes de développement :

#### 1. La forêt

La Coopérative propose d'exploiter la forêt de façon rationnelle en favorisant la plantation, la sylviculture et l'élimination du gaspillage de la ressource.

Les projets proposés :

- a) La première priorité est de travailler à la réouverture du moulin Simard de Rivière-Bleue. L'usine possède un permis d'exploitation mais n'a pas de permis de coupe. On prévoit la création de 70 emplois. On mentionne que monsieur Simard « s'engage à payer des salaires convenables, à faire des coupes rationnelles, à réserver une période pour le sciage du bois des cultivateurs, à acheter le bois des boisés privés »
- b) La deuxième priorité est le reboisement de la forêt privée et publique. La C.A.R.T. veut en faire la promotion et en expliquer les avantages.
- c) En troisième vient un projet de construction et de mise en opération de fours à charbon à St-Jean-de-la-Lande.
- d) Le quatrième projet vise l'implantation d'une pépinière à St-Athanase par le ministère des Terres et Forêts.
- e) La cinquième priorité consiste en l'aménagement d'une érablière à St-Jean-de-la-Lande.

#### 2. L'agriculture

- a) Les paroisses de Rivière-Bleue, St-Éleuthère, Les Étroits<sup>1</sup> et St-Elzéar se sont montrées intéressées à développer la culture des grains.
- b) Les représentants de Les Étroits veulent planter un parc d'engraissement de bœufs.
- c) St-Eusèbe présente une idée de projet d'implantation d'une serre de tomates de printemps,

de concombres européens et de laitue frisée. On vise à chauffer cette serre au bran de scie.

d) Les gens de Sully proposent un projet d'entrepôt réfrigéré pour la viande

### 3. Le tourisme

a) On veut promouvoir et informer par la mise en place d'un dépliant touristique, de panneaux publicitaires sur les routes d'accès, faire des articles dans les journaux, implanter des kiosques d'information touristiques, et finalement créer des napperons promotionnels distribués dans les restaurants et hôtels de la région.

b) On souhaite améliorer la qualité du service offert par nos hôtels et motels. On suggère de faire un inventaire des chalets à louer.

c) Il est suggéré de miser sur les attraits et activités reliés au plein air. Plusieurs idées sont mentionnées comme plage, pique-nique, campings, pêche, centre de plein air, sentier pédestre, marina, pêche en hiver.

d) Le Plan fait un inventaire de ce qui existe : chapelle, musée, festivités, paysages et points de vue, ponts couverts, érablières publiques. Les projets présentés sont la création d'une mini-ferme au Parc Municipal de Rivière-Bleue, un Mini-Zoo à Packington et miser sur l'artisanat local.

La mobilisation des citoyens pour la C.A.R.T. a été importante. En 1978 on dénombre 173 membres dont 54 de Rivière-Bleue ayant au moins une part sociale de 10\$.

Certains de ces projets ont vu le jour comme la mise en place de la Coopérative agroforestière du Transcontinental (maintenant intégré dans le Groupement forestier du Témiscouata) la mise sur pied d'un organisme d'aide à l'emploi appelé Trans-Action (partie intégrante de Service-Accès-Emploi), l'ouverture d'un bureau d'information touristique, et la mise en place d'une boutique d'artisanat. Par contre, plusieurs de ces projets initiaux n'ont pu être

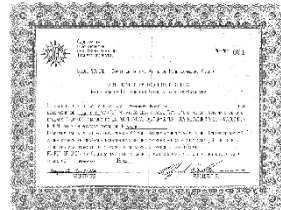
réalisés faute d'argent ou de promoteurs. On se rappelle le projet de culture de l'asperge, tenté dans le Rang 6, qui a avorté.

Bien que la coopérative ait mis fin à ses activités au cours des années 1980<sup>2</sup>, plusieurs des idées proposées ont connu un développement depuis. Pensons au déploiement de l'industrie acéricole, la modernisation des fermes laitières, la culture des céréales, l'élevage du bœuf, la construction de chalets locatifs, etc.

La mobilisation des citoyens de Rivière-Bleue a aussi permis à la même époque, la construction de l'aréna, la création d'un journal municipal, d'une bibliothèque, d'un édifice municipal, d'une boutique d'artisanat, du Club de ski de fond et raquettes Appalaches et globalement une revitalisation de notre communauté.

1. l'utilisation du nom de Les Étroits à la place de St-Marc-du-Lac-Long correspond à la façon de nommer à l'époque et utilisé dans les documents de la Coopérative.

2. Nous n'avons pu trouver la date de fermeture au registre des entreprises du Québec.



*Sources :*

*Plan d'Aménagement des Ressources du Transcontinental,  
archives de la Corporation du Patrimoine de Rivière-Bleue  
Denis Landry*

### Le Club d'artisanat Riverain

Le Club d'artisanat Riverain vous invite à son dernier Comptoir de Noël, les 25 et 26 novembre prochain de 9 h 30 à 16 h. Une excellente occasion d'offrir un ouvrage fait par les artistes et les artisanes de notre région.

Au plaisir de vous accueillir!

*Angela Daigle, présidente*

## Club Optimiste



### Deux activités à prévoir à votre agenda!

Guignolée du Transcontinental Édition 2023, Samedi 25 novembre. La période des fêtes arrive à grand pas et c'est l'occasion toute désignée pour être généreux envers les plus démunis. Vous pouvez apporter vos denrées non périssables et vos dons en argent au Local des pompiers au 28, rue des Pins Est. De plus, les membres du Club ainsi que les bénévoles passeront de porte en porte pour recueillir vos dons. Vous voulez faire une différence, vous pouvez aussi vous joindre à nous pour faire quelques heures de bénévolat. On se donne rendez-vous le 25 novembre des 9 h au local des pompiers. Vous êtes les bienvenus!



Fête de Noël optimiste, dimanche le 17 décembre. Notre grande fête hivernale est de retour. Le Père Noël vous attend, dimanche 17 décembre 2023 des 13 h à l'aréna du transcontinental pour distribuer cadeaux, peluches et bonbons. Les nouveaux-nés jusqu'aux enfants de 6<sup>ème</sup> année pourront apercevoir ce personnage mythique du temps des fêtes. Les membres du Club Optimiste vous donnent rendez-vous à l'occasion de cette belle fête.



Lise St-Pierre, Club Optimiste

## Petites annonces

### Soyez visibles lors de vos marches!

Sortir marcher en soirée est une activité pouvant vous aider à vous détendre et à atteindre les 30 minutes d'activités

Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent Québec

physiques quotidiennes recommandées chez les adultes. Avec l'arrivée de l'hiver et la noirceur qui s'installe, voici un rappel de quelques conseils de prudence:

### COMME PIÉTON JE DOIS ASSURER MA SÉCURITÉ CAR JE SUIS VULNÉRABLE :

- Je porte des vêtements ou des accessoires réfléchissants. Les accessoires réfléchissants sont plus efficaces lorsqu'ils sont portés dans le bas du corps car les phares des voitures éclairent à cet endroit.
- Je marche sur le trottoir. S'il n'y a pas de trottoir, je marche sur l'accotement ou sur le bord de la rue, dans le sens le plus sécuritaire.
- Je traverse aux intersections en respectant la signalisation.

### COMME CONDUCTEUR, JE DOIS FAIRE PREUVE DE PRUDENCE À L'ÉGARD DES PIÉTONS :

- J'anticipe la présence de piétons, surtout aux intersections et aux passages pour piétons.
- Je ralentis et respecte une distance de 1 m ou 1,5 m, selon la limite de vitesse, entre mon véhicule et un piéton qui circule sur la chaussée ou sur l'accotement.
- Je respecte les passages pour piéton : je ralentis et je cède le passage.

### DES ACTIONS CONCRÈTES POUR RENDRE VOS DÉPLACEMENTS SÉCURITAIRES :

Des brassards réfléchissants sont parfois disponibles gratuitement au bureau municipal. Nous invitons petits et grands à s'en procurer un pour s'assurer d'être visibles. Le brassard peut être installé sur le sac à dos de l'enfant.

**À pied, soyez visible!**

Quand vous marchez sous la pluie, sous la neige ou à la noirceur, vous risquez de vous faire heurter par un véhicule parce que les conducteurs vous voient moins bien. La solution? **Soyez visible et prévisible!**

<p><b>Soyez visible</b></p> <p>Portez des vêtements voyants ou munis de bandes réfléchissantes. Vous pouvez également ajouter un accessoire réfléchissant, comme un brassard.</p>	<p><b>Marchez sur le trottoir</b></p> <p>C'est obligatoire! S'il n'y a pas de trottoir, marchez sur le bord de la chaussée, idéalement face à la circulation afin de voir venir les véhicules.</p>	<p><b>Traversez aux bons endroits</b></p> <p>Traversez aux intersections ou aux passages pour piétons, en respectant les feux pour piétons ou les feux de circulation.</p>
<p>Et puisque les phares des véhicules éclairent surtout le bas du corps, portez-les aux jambes ou aux chevilles.</p>		

Les conducteurs s'attendent à vous croiser aux intersections et à vous voir marcher sur les trottoirs ou sur le bord de la chaussée. En étant visible et prévisible, vous serez plus en sécurité.

Société de l'assurance automobile Québec


**POUR EN SAVOIR PLUS:**

<https://saaq.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/a-pied-soyez-visible.pdf>  
<https://saaq.gouv.qc.ca/securite-routiere/moyens-deplacement/a-pied/ce-que-dit-la-loi>

Cet automne, à pied, soyez visibles!

**Myriam Desrosiers-Roy**  
 Agente en promotion et prévention des saines habitudes de vie  
 CISSS Bas-St-Laurent  
 Direction de la santé publique

LES TERRES AGRICOLES DÉVALORISÉES AU TÉMISCOUATA (TAD)



**LA REMISE EN CULTURE :  
 UNE STRATÉGIE CONTRE LES  
 FEUX DE FORÊTS**

Les feux de forêt, au Québec, sont une menace de plus en plus capable de dévaster des communautés entières. Cependant, une stratégie peut aider à combattre cette menace : la remise en culture des terres agricoles dévalorisées (TAD) ou plus communément appelées friche.

La remise en culture consiste à transformer des terres autrefois abandonnées ou négligées en terres agricoles productives. Cela peut inclure la plantation de cultures pérennes ou annuelles, l'élevage d'animaux ou la création de prairies. Mais comment cela peut-il aider à combattre les feux de forêt ?

- **Création de barrières naturelles** : En cultivant ces terres, nous créons des zones tampons qui peuvent ralentir ou même arrêter la propagation de l'incendie.
- **Entretien régulier** : Les terres cultivées sont régulièrement entretenues, réduisant ainsi la quantité de matière inflammable qui pourrait alimenter un feu.
- **À proximité des villages** : De nombreuses terres agricoles entourent les villages de nos communautés, protégeant ainsi de façon efficace les infrastructures et les maisons des citoyens.

La remise en culture est ainsi une stratégie contre les feux de forêt qui mérite d'être explorée et soutenue. Elle offre une approche pour aider à protéger les communautés contre les feux de forêts, tout en offrant d'autres avantages. C'est une solution qui, avec une bonne planification, peut contribuer à un avenir plus sûr pour nos villages.

\*Il est important de noter que la remise en culture n'est pas une solution rapide. Elle nécessite des investissements en temps, en argent et en ressources pour les producteurs. Au Témiscouata, la remise en culture est déjà en cours. Des programmes de subventions inédits, au Bas-Saint-Laurent, sont offerts aux producteurs de la région ; des dizaines d'hectares ont ainsi été remis en culture depuis 2022.

MRC de Témiscouata  
 mrcetemiscouata.qc.ca

**Chantal Ouellet, Conseillère en développement agricole et agroalimentaire-MRC de Témiscouata**

**Les sujets essentiels du mois**

Les écocentres accessibles gratuitement toute l'année



Saviez-vous que les 4 écocentres du Témiscouata (Dégelis, Pohénégamook, Squatec et Témiscouata-sur-le-Lac) sont de plus en plus populaires. Ils auront accueilli près de 33 000 utilisateurs cette année. Chaque apport et chaque geste de tri permet de détourner de l'enfouissement des quantités importantes de matériaux du lieu d'enfouissement. À partir du 27 novembre prochain, les écocentres restent ouverts mais passent à l'horaire d'hiver. Ce service gratuit demeure disponible à longueur d'année, mais avec un accès limité en période hivernale. Retour à l'horaire estival le 15 avril 2024.

**Gérer ses matières organiques même l'hiver**

Le compostage domestique est possible l'hiver même si l'activité à l'intérieur ralentit fortement. Si vous prévoyez de l'utiliser moins durant la période froide, n'oubliez pas qu'il existe une autre solution simple: le conteneur qui sert de point d'apport volontaire (PAV) tout près de chez-vous.

Ces conteneurs bruns pour matières organiques peuvent recevoir aussi bien tous les résidus d'origine animale que végétale.

Utilisez votre récipient de cuisine ou procurez-vous gratuitement une chaudière de 5 gallons pour en faire le transport, contactez votre bureau municipal.

**Rappel des consignes d'utilisation pour les bacs roulants**

Il est important de rappeler quelques règles à suivre pour l'utilisation de vos bacs roulants :

- Sortez le bon bac la veille au soir. Le camion peut passer très tôt le matin.
  - Orientez vos roues et la poignée vers la maison.
- L'ouverture du bac doit être face au chemin. S'il est inversé, le couvercle de votre bac pourrait se briser



lors de la collecte et le chauffeur ne pourra être tenu responsable.

- Gardez vos couvercles fermés en tout temps, sans débordement de matières.  
Lors de la levée, des matériaux pourraient tomber à terre s'ils débordent du bac ou sont sur le couvercle.
- Ne mettez pas de matières à côté ou sur le couvercle des bacs. Elles ne seront pas ramassées.
- Tous les bacs doivent être étanches (cuve et couvercle) afin d'éviter les envois de matériaux ou qu'ils ne se remplissent d'eau par la neige ou la pluie.
- Tous les bacs doivent être munis de 2 roues afin d'éviter que le bac glisse et ne tombe dans le camion lors de la collecte. Si ce n'est pas le cas, le chauffeur peut décider de ne pas vider le bac roulant ou s'il tombe, il n'est pas responsable des bris.
- Gardez un espace d'au moins 1,5 pied ou 50 centimètres entre votre bac et tout autre objet (bac, clôture, véhicule). La pince hydraulique du camion doit avoir assez d'espace pour prendre le bac sans le renverser ou accrocher autre chose.
- La couleur bleue est réservée pour les contenants à recyclage. Aucun bac ne peut être modifié, peint ou recouvert.

#### En hiver

- Pensez à enlever la neige sur le couvercle avant la collecte. Trop de neige ramassée dans le camion peut poser des problèmes pour le recyclage des matériaux au centre de tri.
- Attendez toujours au moins 2 semaines avant de mettre des cendres dans votre bac à déchets, pour

éviter les risques d'incendie dans les camions. Idéalement, entreposez-les dans un sac de plastique pendant quelques jours à l'extérieur et si le sac n'a pas fondu après ce temps, vous pouvez le mettre dans le bac à déchets.

Si votre bac contient des matières non acceptables ou est non conforme, le chauffeur peut refuser de le vider.

Si les matières sont trop compactées ou sont gelées dans votre bac, le chauffeur n'est pas responsable de les débloquer.

écocentre		RIDT				
Témiscouata-sur-le-Lac (Quartier Cabano) 854-7318   53, route 232 Est		Squatec 855-5484   90, route 295 Nord			Pohénégamook 893-2571   480, rue du Parc industriel	
PÉRIODE HIVERNALE 27 novembre 2023 au 14 avril 2024		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
		Fermé	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé
Dégelis et lieu d'enfouissement technique 853-2172   297, route 295		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
PÉRIODE HIVERNALE 27 novembre 2023 au 14 avril 2024		13 h à 16 h		8 h à 12 h et 13 h à 16 h		Fermé

*L'équipe de la RIDT*

### Besoin d'antidérapant sur vos pneus d'hiver? Permis, mais pas n'importe quand!

La période de froid arrive rapidement dans la province. Il est important d'installer vos pneus d'hiver avant le 1er décembre, et ce, pour des questions de sécurité. Également, sachez qu'il est permis de munir vos pneus de chaînes ou de crampons, mais pas à n'importe quel moment. À ce sujet, la Sûreté du Québec souhaite faire le point quant à quelques consignes de sécurité. Elle vous invite aussi à respecter les normes du Code de la Sécurité routière.



L'utilisation de crampons est autorisée, à compter du 15 octobre d'une année jusqu'au 1er mai de l'année suivante, sur les pneus de tout véhicule de commerce dont la masse totale en charge n'excède pas 3 000 kg, de tout véhicule de promenade et de tout taxi à la condition qu'un tel véhicule soit muni de pneus à

crampons aux 2 extrémités d'un essieu et, s'il est muni de pneus à crampons sur les roues de l'essieu avant, qu'il le soit également sur les roues de l'essieu arrière.

L'utilisation des chaînes est également autorisée du 15 octobre au 1er mai sur les pneus des véhicules d'urgence, des tracteurs de ferme ou tout autre véhicule routier utilisé l'hiver pour l'entretien et le déneigement des chemins publics.

En terminant, il est important de rappeler qu'une personne qui ne respecte pas ce règlement est passible d'une amende minimale de 60 \$, plus les frais.

Pour plus d'informations, consulter la page Internet de [la Société de l'Assurance Automobile du Québec \(SAAQ\)](#). La Sûreté du Québec vous rappelle d'être prudent sur les routes. Elle vous souhaite une saison hivernale en toute sécurité.

**Le centre de justice de proximité du Bas-Saint-Laurent, de l'information juridique gratuite pour tous et toute.**



Le Centre de justice de proximité du Bas-Saint-Laurent offre des services d'information juridique gratuits, à toute la population, et ce dans tous les domaines de droit. Peu importe la problématique vécue, les juristes du Centre de justice de proximité du Bas Saint-Laurent sont là pour vous donner les explications nécessaires pour que vous compreniez votre situation et les recours possibles à entreprendre pour ainsi vous permettre de faire un choix éclairé selon votre situation.

Notre équipe vous dirigera vers les bonnes ressources juridiques, communautaires ou publiques et vous

pouvez aussi bénéficier d'un accompagnement de la part d'une intervenante psychosociale au besoin.

Pour obtenir des services, contactez-nous au **1-855-345-7770** ou encore présentez-vous sans rendez-vous à nos bureaux, situés au **180 des Gouverneurs, Rimouski**. Un avocat est aussi disponible en présence, 2 jours par semaine, au **Palais de justice de Rivière-du-Loup**, contactez-nous pour connaître l'horaire.

*Dave Ouellet, sergent  
Coordonnateur des relations communautaires  
Poste de la MRC de Rivière-du-Loup  
Sûreté du Québec*



*Angela Roy, Intervenante en périnatalité et droits d'accès, Acti-Famille*



# Novembre et décembre 2023



dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
12	13	14	15	16	17	18
			Parution du journal Entre deux lacs Biblio 13 h à 15 h	Grand'Messe 16 h à 22 h Cantine 16 h à 20 h	Grand'Messe 16 h à 22 h Cantine 16 h à 20 h	Souper de Noël Corpo. du Patrimoine Cantine 16 h à 20 h Grand'Messe 16 h à 22 h
19	20	21	22	23	24	25
Messe 9 h 30 Cantine 16 h à 20 h		Biblio 18 h 30 à 20 h	Biblio 13 h à 15 h	Grand'Messe 16 h à 22 h Cantine 16 h à 20 h	Grand'Messe 16 h à 22 h Cantine 16 h à 20 h	Marché de Noël à la « Vieille Gare » Grand'Messe 16 h à 22 h Cantine 16 h à 20 h
26	27	28	29	30	1	2
Marché de Noël à la « Vieille Gare » Cantine 16 h à 20 h		Biblio 18 h 30 à 20 h	Biblio 13 h à 15 h	Grand'Messe 16 h à 22 h Cantine 16 h à 20 h	Tombée du journal Cantine 16 h à 20 h Grand'Messe 16h à 22h	Grand'Messe 16 h à 22 h Cantine 16 h à 20 h
<b>Décembre</b>						
3	4	5	6	7	8	9
Messe 9 h 30 Cantine 16 h à 20 h		Biblio 18 h 30 à 20 h Séance du conseil municipal 19 h 30	Biblio 13 h à 15 h Portes ouvertes au local des Fermières	Grand'Messe 16 h à 22 h Cantine 16 h à 20 h	Grand'Messe 16 h à 22 h Cantine 16 h à 20 h	Grand'Messe 16 h à 22 h Cantine 16 h à 20 h
10	11	12	13	14	15	16
Cantine 16 h à 20 h		Biblio 18 h 30 à 20 h	Biblio 13 h à 15 h	Grand'Messe 16 h à 22 h Cantine 16 h à 20 h	Grand'Messe 16 h à 22 h Cantine 16 h à 20 h	Grand'Messe 16 h à 22 h Cantine 16 h à 20 h
17	18	19	20	21	22	23
Messe 9 h 30 Cantine 16 h à 20 h		Biblio 18 h 30 à 20 h	Parution du journal Entre deux lacs Biblio 13 h à 15 h	Grand'Messe 16 h à 22 h Cantine 16 h à 20 h	Grand'Messe 16 h à 22 h Cantine 16 h à 20 h	Grand'Messe 16 h à 22 h Cantine 16 h à 20 h





# NOVEMBRE ET DÉCEMBRE 2023



	dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
12	15 h Hockey libre 17 h Patinage libre 20 h Hockey G. Dubé	13 18h cours de patin 20h Hockey B.Sozio	14 18h pratique Hockey Ténis 20 h Hockey J. Thibault	15 18h cours de patin Hockey D.Breton	16 15h30 hockey libre primaire/16h30 sec. 18h30 Hockey Ténis 20h Hockey S. Noel	17 17 h Patinage libre 19h30 Frontaliers	18 8h30 cours de patin 15 h Hockey libre
19	12 h Rimouski vs Pumas 15 h Hockey libre 17 h Patinage libre 20 h Hockey G. Dubé	20 18h cours de patin 20h Hockey B.Sozio	21 18h pratique Hockey Ténis 20 h Hockey J. Thibault	22 13h30 Pratique Pumas 18h cours de patin 20 h Hockey D.Breton	23 15h30 hockey libre primaire/16h30 sec. 18h30 Hockey Ténis 20h Hockey S. Noel	24 17 h Patinage libre 20 h Hockey P. Morin	25 8h30 cours de patin 15 h Hockey libre
26	15 h Hockey libre 17 h Patinage libre 20h Hockey G. Dubé	27 18h cours de patin 20h Hockey B.Sozio	28 18h pratique Hockey Ténis 20 h Hockey J. Thibault	29 13h30 Pratique Pumas 18h cours de patin 20 h Hockey D. Breton	30 15h30 hockey libre primaire/16h30 sec. 18h30 Hockey Ténis 20 h Hockey S. Noel	1 17 h Patinage libre 20 h Hockey P. Morin	2 8h30 cours de patin 15 h Hockey libre
<b>Décembre</b>							
3	15 h Hockey libre 17 h Patinage libre 20h Hockey G. Dubé	4 18h cours de patin 20h Hockey B.Sozio	5 18h pratique Hockey Ténis 20 h Hockey J. Thibault	6 13h30 Pratique Pumas 18h cours de patin 20 h Hockey D. Breton	7 15h30 hockey libre primaire/16h30 sec. 18h30 Hockey Ténis 20h Hockey S. Noel	8 17 h Patinage libre 20 h Hockey P. Morin	9 8h30 cours de patin 15 h Hockey libre 20 h Frontaliers
10	15 h Hockey libre 17 h Patinage libre 20h Hockey G. Dubé	11 18h cours de patin 20h Hockey B.Sozio	12 18h pratique Hockey Ténis 20 h Hockey J. Thibault	13 13h30 Pratique Pumas 18h cours de patin 20 h Hockey D. Breton	14 15h30 hockey libre primaire/16h30 sec. 18h30 Hockey Ténis 20h Hockey S. Noel	15 17 h Patinage libre 20 h Hockey P. Morin	16 8h30 cours de patin 15 h Hockey libre
17	15 h Hockey libre 17 h Patinage libre 20h Hockey G. Dubé	18 18h cours de patin 20h Hockey B.Sozio	19 18h pratique Hockey Ténis 20 h Hockey J. Thibault	20	21	22	23